

“Panorama européen des agendas 21 locaux”

ANNE MARIE SACQUET, directrice générale du Comité 21

Cet atelier est consacré à un panorama européen des Agenda21 locaux sur Internet. Pourquoi avons-nous souhaité organiser cet atelier ? D'abord parce que, bien entendu, les démarches agenda 21 locaux sont à privilégier. C'est une démarche qui permet de réaliser un diagnostic du

“ Il doit également être fondé sur une information des citoyens sur les enjeux de ces territoires ”

territoire en concertation entre les élus et entre toutes les composantes de la société, en des axes prioritaires d'actions pour permettre de répondre aux enjeux de développement durable de cette collectivité. Ce plan d'action doit être défini en concertation avec la population, il doit également être fondé sur une

information des citoyens sur les enjeux de ces territoires. Les NTIC sont un outil privilégié pour transmettre ces informations et pour mettre en place des processus de démocratie participative autour des projets Agenda21.

GIAN LUCA RISCAIO :



GIAN LUCA RISCAIO

RESPONSABLE INFORMATION ET TECHNOLOGIES DE LA RÉGION OMBRIE

Nous ne retenons pas seulement l'importance des nouvelles technologies pour le développement durable, mais, également la “durabilité” des nouvelles technologies. Nous considérons comme important l'architecture de l'information. Une bonne architecture de l'information permet à l'utilisateur de trouver rapidement ce qu'il recherche et de ne pas faire d'Internet un obstacle. Le logiciel global que nous utilisons pour Internet est un logiciel open source : Tipe 3, promu par la Commission européenne. Nous tenons à dire que nous considérons que les systèmes de logiciels open sources sont des nouveaux systèmes pour valider le développement durable. Les avantages des logiciels sont de favoriser l'accès aux sources de données et le fait de pouvoir réutiliser ces sources.

“ Mais, également la “durabilité” des nouvelles technologies ”

ANNE MARIE SACQUET :

Vous avez parlé des technologies qui sont mobilisées et également de la capacité de ce site à permettre l'accès des citoyens aux informations. Est-ce qu'ils peuvent également contribuer à l'élaboration de propositions, est-ce qu'ils ont des espaces d'arbitrage à travers ce site ?

GIAN LUCA RISCAIO :

L'utilisateur peut participer au développement du site grâce à différentes parties, dont le

forum et le "Weblog". Les utilisateurs qui veulent faire des propositions peuvent intervenir directement sur le site grâce au logiciel dont je vous ai parlé qui gère les contenus. Ils peuvent directement et librement créer des pages sur le site.

A N N E M A R I E S A C Q U E T :

Je passe maintenant la parole à Giordano Cuoghi, en précisant que le Comité 21 et la Coordination italienne des agendas 21 locaux ont signé un accord de coopération en avril 2004, car ces deux structures ont en commun d'accompagner les démarches d'agenda 21 dans leur pays, et ce à tous les niveaux. Nous avons signé cet accord dans l'objectif d'une part de contribuer à échanger sur nos pratiques et d'autre part de renforcer des réseaux de coopération. Un des articles de cet accord stipule que nous allons accompagner des collectivités territoriales méditerranéennes dans la mise en œuvre de démarches Agenda21, notamment à travers des programmes de coopération décentralisée.

G I O R D A N O C U O G H I :

C'est une association à but non lucratif, qui a été créée en 1999 en Italie, pour promouvoir l'ancrage du développement durable et des Agenda21 sur le territoire italien. Toutes les collectivités territoriales qui s'occupent de développement durable en Italie ou qui souhaitent lancer des Agendas21 peuvent devenir membres de notre association. En échange les adhérents doivent signer la charte d'Alborg et la charte de Ferrara qui soutient les agendas 21 sur notre territoire national. Un des objectifs de la Coordination est de diffuser l'information et d'organiser des événements, afin de mettre en réseaux tous les acteurs nationaux qui souhaitent faire du développement durable, ce qui n'aurait pas été impossible sans cela. La Coordination crée également des réseaux de techniciens d'experts grâce à des groupes de travail sur différentes thématiques pour avancer sur des projets spécifiques de développement durable.



GIORDANO CUOGHI
RESPONSABLE MULTIMÉDIA
DE LA COORDINATION ITALIENNE
DES AGENDA21 LOCAUX

Un point important, que je souligne à nouveau, c'est le travail en réseau. Font partie de ce réseau des associations comme les Gambien, une association environnementaliste italienne, l'Unchem, l'Union des communautés montagnardes, ou encore Farmec, une agence environnementale. Nous avons aussi des relations au niveau européen.

Nous avons un autre réseau, cette fois de coopération formelle, grâce à des protocoles de coopération. Quand nous sommes rentrés en collaboration avec le Comité 21, nous avons également élargi ce rapport de collaboration avec le Réseau catalan des villes durables, qui aide les municipalités de Barcelone à se lancer dans le développement durable et des Agenda21. Nous sommes aussi en relation avec l'Association nationale des maires italiens et le CNEL qui est le centre de l'économie et du travail, donc nous avons aussi beaucoup de liens au niveau gouvernemental. Nous avons aussi des relations avec les commissions écolabels.

Quelques chiffres : 5 régions sont adhérentes à l'association, ce qui représente 25 % des régions italiennes, 37 départements sont adhérents soit presque 36 %. Nous avons beaucoup de collectivités territoriales dans notre association, surtout des villes supérieures à 100 000 habitants, par contre peu de petites collectivités.

Trois réponses à trois questions : quel est le rôle d'Internet dans notre processus d'agenda 21, quel projet avons-nous et quelles sont les bonnes pratiques qui seraient réutilisables dans d'autres pays ?

“ **Quelles sont les bonnes pratiques qui seraient réutilisables dans d'autres pays ?** ”

Quelques chiffres : 5 régions sont adhérentes à l'association, ce qui représente 25 % des régions italiennes, 37 départements sont adhérents soit presque 36 %. Nous avons beaucoup

Depuis sa création, l'association a utilisé Internet et les NTIC et cela a d'ailleurs été un de ses points forts. Selon les directives européennes, le travail en réseau par le web suit la stratégie de Lisbonne et les programmes de e-Europe et e-gouvernance. Le site est opérationnel depuis 1999, et nous en avons aujourd'hui une nouvelle version. En 2004 nous avons fait un pas en

“ Un important défi à relever est celui de passer d'un network à une communauté ”

avant en ouvrant un serveur, un portail de notre association, qui est hébergé au niveau des programmes centraux et de la région Emilia Romana, il a été réalisé à partir de logiciels open sources.

Un des points importants est la création des réseaux régionaux d'Agenda21. Un important défi à relever est celui de passer d'un network à une communauté. Le problème pour y parvenir n'est pas technique mais plutôt culturel.

Notre objectif aussi est de sensibiliser les maires grâce à ce serveur... et pas seulement les maires adjoints à l'environnement. En s'adressant uniquement aux maires adjoints à l'environnement, nous perdions deux leviers importants.

Un récent document de la Commission européenne parle de l'accès pour tous. Ma première question, en se fondant sur les principes de Lisbonne et en voulant reconnaître que nous sommes dans une société de l'information est la suivante : quels sont les instruments que nous avons aujourd'hui pour réduire l'ignorance ? Une autre question plus environnementale et qui prend en compte le protocole de Kyoto et les changements climatiques est : aujourd'hui sommes-nous prêts à intégrer une nouvelle sorte de nature ?

Nous avons beaucoup d'instruments pour lutter contre les guerres, mais nous n'avons pas beaucoup d'instruments pour lutter contre les changements climatiques.

“ De quels indicateurs avons-nous besoin pour arriver à une société de bien-être ? ”

Nous européens, nous réussissons à rester sur les marchés grâce à l'intervention sur la qualité de la vie. Une grande partie de l'Europe est prête à une nouvelle économie du bien-être. La question est de quels indicateurs avons-nous besoin pour arriver à une société de bien-être ?

A N N E M A R I E S A C Q U E T :

À propos de ces indicateurs justement, est-ce que à travers ce site de coordination de l'ensemble des Agenda21 locaux en Italie vous avez accompagné les collectivités dans l'évaluation de leurs Agenda21 ? On sait que c'est un très grand chantier qui ne fait que s'engager.

G I O R D A N O C U O G H I :

Nous sommes en train de travailler sur l'évaluation des Agenda21 et sur la mise en place d'indicateurs communs. Nous pourrions nous baser aussi sur les indicateurs de la Commission européenne, mais ils sont un peu trop génériques par rapport aux caractéristiques locales de nos collectivités territoriales.

Nous tenons beaucoup au système "ecobudget" pour nous aider à évaluer au mieux les processus. Mais sur le choix des instruments les plus pertinents d'évaluation, nous ne sommes pas encore tout à fait au point.

F A B R I C E F L I P O , Institut national des télécommunications :

La question de l'indicateur est une question de démocratie par excellence, avez-vous mis en place des procédures de consultation, quels types de procédures avez-vous mis en place pour que

les indicateurs soient co-construits et pas simplement une copie de ceux élaborés par la Commission européenne ?

GIORDANO CUOGHI :

Sur les indicateurs, une discussion permanente a lieu chez nous car ils sont fondamentaux pour évaluer les Agenda21. Pour un de nos projets Adriatique, nous avons utilisé en partie des indicateurs européens et nous avons également élaboré des indicateurs spécifiques de la zone Adriatique. Mais quand je parle de cet espace géographique, il s'agit aussi bien du côté italien que du côté de la Croatie, Slovénie, Monténégro, Grèce..., donc ce sont des indicateurs multi territoriaux. Ces indicateurs ont été définis grâce à différents partenariats quand nous étions à Bristol, puisque Bristol est un des partenaires de notre projet et ils sont pionniers en termes d'indicateurs.

ANNABELLE KARANIAN :

Monsieur Riscoio, vous avez soulevé tout à l'heure l'importance de l'architecture de l'information pour le succès de votre site web. Par ailleurs, vous mentionnez la possibilité pour les citoyens de créer directement des contenus et des pages. Est-ce que vous pouvez nous donner concrètement d'exemples de réalisations et de contributions des citoyens à votre site et comment vous organisez le contrôle de l'information qui est publiée par les citoyens ?

GIAN LUCA RISCAIO :

En ce qui concerne l'architecture de l'information, ce sont des techniques classiques qui ont été utilisées pour classer les données et définir les étiquettes, ainsi que pour réaliser le graphisme. Ce ne sont pas les citoyens directement qui interviennent sur le site mais les opérateurs qui travaillent en collaboration avec nous pour le site.

Ce sont les personnes qui participent à nos projets d'agenda 21 qui peuvent transmettre des informations. Ils ont un mot de passe pour entrer dans le site et déposer leurs informations.

L'information est contrôlée bien sûr par les techniciens qui gèrent le site, puisque de toute façon à chaque fois qu'une personne vient mettre une donnée cela est vérifié.

ANNE MARIE SACQUET :

On voit bien que les deux questions concernent à la fois l'évaluation et la démocratie participative, qui sont deux sujets qui nous sont très chers au Comité 21. Pour ceux qui sont intéressés, nous engageons au Comité 21 un gros travail sur l'évaluation des agendas 21, sur la base justement d'une approche concertée de la définition de ces indicateurs.

Nous suivons depuis six ou sept ans ces démarches d'évaluations au sein des collectivités. Nous avons globalement deux alternatives qui n'ont jusqu'alors pas produit de résultat très concluant : d'une part des batteries de plusieurs centaines d'indicateurs qui sont absolument impossibles à gérer, ou d'autre part des indicateurs qui n'arrivent pas à reproduire la situation exacte du territoire. Ils ne sont pas forcément très convaincants pour les citoyens et les acteurs du territoire à qui l'on va demander de contribuer à l'atteinte des objectifs.

Nous allons travailler en réseaux avec un certain nombre d'acteurs européens, en s'appuyant sur les travaux qui sont menés en Italie. Je voudrais citer l'exemple de Zurich, une ville qui a réalisé un travail remarquable de définition de ces indicateurs dans le cadre de l'Agenda 21.

“ La définition d'une vingtaine d'indicateurs agrégés qui constituent maintenant la base de l'action et de l'évaluation ”

Un premier travail de trois ans a consisté d'abord à identifier avec les techniciens et les élus, les indicateurs qui pouvaient traduire les objectifs communs, applicables en termes de politique locale. Une logique de concertation, sur la base d'une centaine d'indicateurs sélectionnés en interne avec la population, a abouti à la définition d'une vingtaine d'indicateurs agrégés qui constituent maintenant la base de l'action et de l'évaluation de l'action au sein l'Agenda 21 de Zurich.

Nous allons maintenant faire un tour d'horizon européen, avec Elisa qui va présenter une sélection de sites.

ELISA BALDET :

Je vais vous présenter un panorama européen des Agenda21 locaux sur Internet, c'est-à-dire comment les sites appuient les démarches et aident à la mobilisation collective. Ce panorama concerne neuf villes de huit pays européens, dont deux réseaux. Ce panorama couvre donc à travers les villes et les réseaux cités l'ensemble de l'Europe, le nord, le sud, l'est et l'ouest. Cette sélection de sites Internet a été établie selon deux critères : pays dans lesquels les démarches d'Agenda21 sont les plus nombreuses en termes de diagnostics et de plans d'action réalisés, et enfin les sites les plus intéressants en termes d'accessibilité, de style (lookenfeel), de contenus, de participation ou interactivité et de benchmark.

Évidemment la compréhension d'un site dépend également de la langue qui est employée. Les sites qui offrent plusieurs versions sont exemplaires car accessibles à un maximum de personnes. Aujourd'hui, malheureusement, il n'est pas encore dans les habitudes de faire plusieurs versions de sites.

Premier cas, le cas de la ville de Valenciennes qui a créé son agenda 21 en 2000. Ce site est nommé "l'anneau citoyen", c'est un portail plus exactement de 200 000 pages, qui propose des démarches de simplifications administratives. Il est doté d'une web TV qui diffuse les conseils municipaux, des micro-trottoirs, des reportages. Il offre un vaste panel d'informations mais également des forums sur les politiques publiques. Trois forums sont disponibles : un forum "jeunes", un forum citoyen et un forum "high-tech". Il enregistre 40 000 connexions par mois. L'Anneau citoyen héberge le site Internet de l'Agenda21 local, que l'on atteint en cliquant sur la partie développement durable dans le sommaire. Sur ce site, on retrouve les thèmes de travail de l'Agenda21, les plans d'action, et surtout l'évaluation des plans d'action. Ce portail est un outil à part entière de la démarche

d'Agenda21 car il offre des procédures très concrètes de participation. Toute décision concernant les projets urbains est prise en concertation on line avec les citoyens.

Deuxième cas, la ville de Lille, qui a créé son Agenda 21 local en juin 2000. Pour associer l'ensemble de la ville à la mise en œuvre de cet Agenda21 et le traduire en termes concrets, la ville a décidé de consacrer chaque année une campagne de sensibilisation et d'action à un enjeu prioritaire. Le thème retenu par exemple pour l'année 2001-2002 était l'eau, pour l'année 2003-2004, c'était l'alimentation. Le site Internet de l'agenda 21 de la ville de Lille sert de vitrine à ces campagnes où elles sont exposées dès la home page par une animation évoquant le thème annuel. Un autre clin d'œil intéressant de ce site concerne la partie "en savoir plus sur le développement



ELISA BALDET

“L'anneau citoyen”, c'est un portail plus exactement de 200 000 pages : le canton de Genève, les villes de Valenciennes, Lille, Madrid, Pavies, Araioloce au Portugal, Birmingham en Angleterre, Helsinki, Vienne en Autriche, Berlin... et le réseau baltique 21, composé de 11 pays”

Trois forums sont disponibles : un forum "jeunes", un forum citoyen et un forum "high-tech". Il enregistre 40 000 connexions par mois. L'Anneau citoyen héberge le site Internet de l'Agenda21 local, que l'on atteint en cliquant sur la partie développement durable dans le sommaire. Sur ce site, on retrouve les thèmes de travail de l'Agenda21, les plans d'action, et surtout l'évaluation des plans d'action. Ce portail est un outil à part entière de la démarche

durable" qui offre des exemples de villes françaises comme Angers, Marseille, Grenoble... ou de villes européennes comme Genève, Cambridge... comme bonnes pratiques en matière d'Agenda21. On peut dire que c'est un site homogène et pédagogique grâce à une structure de l'information très claire et aux animations qui l'accompagnent.

Un autre cas est celui du canton de Genève. Il a créé son agenda 21 en avril 2000. Il faut savoir que les différents objectifs de l'agenda 21 sont disponibles dans ce qu'on appelle "le calendrier de législature 2003-2006". Ce site a été conçu comme une plate-forme d'informations et d'échanges dans le cadre de l'Agenda21. Il a un contenu très éducatif grâce à une très bonne diffusion de l'information. Il s'adresse à tous, que ce soit les élus, les entrepreneurs, les enseignants, les étudiants mais également les familles.

Nous passons à un autre cas, celui de l'Agenda 21 de la ville de Madrid. Elle a créé son Agenda21 en 1999. La démarche de la ville est présentée dans le site Internet, on peut également y trouver le diagnostic environnemental, le plan d'action local, les indicateurs de gestion et de développement durable. Est diffusé également un manuel destiné aux familles pour vivre dans une maison plus écologique. Le point clé est la concertation des citoyens. On peut y participer et s'inscrire en ligne. Il se compose de six outils et parmi ceux-là : des forums, une enquête auprès de la population, des entretiens approfondies, des réunions de groupe mais également une boîte aux lettres pour les suggestions.

L'Agenda21 de la ville de Pavies en Italie a été créé en 1999. La ville s'est engagée assez tôt dans les démarches de développement durable, puisqu'elle a créé dès 98 un forum pour la prise des décisions territoriales. Pour poursuivre son engagement dans la concertation, le site Internet se veut très accessible. C'est une structure claire, établie grâce à un sommaire efficace. Le tout est composé d'animations, de photos, d'un fond d'écran créatif. Il donne une véritable identité au site. Un forum on line est également disponible et appelle à la participation des citoyens selon six thématiques : communication, information et formation, plans de services, tourisme durable et biodiversité, entreprises, collectivité et institutions, mobilité, transport et énergie... et également qualité environnementale, santé et style de vie. Ce site a un contenu très important en termes d'information. Il décrit très clairement le processus d'agenda 21.

Voici un autre site, celui de la ville de Araioloce au Portugal qui est en train de lancer son agenda 21. Il en est pour l'instant à la deuxième phase, dans le cadre de l'élaboration d'un cadre stratégique d'intervention avant d'élaborer son plan d'action. Il a pourtant déjà un site Internet associé à son Agenda21, dans lequel vous pouvez déjà trouver une synthèse du diagnostic envi-



ronnemental. La ville permet également au citoyen de s'inscrire en ligne au forum pour participer aux prises de décision. La société civile est appelée en amont à participer au processus. C'est un peu un clin d'œil car c'est une jeune démarche Agenda21 dans un pays comme le Portugal qui est peu impliqué dans les démarches Agenda21.

La ville de Birmingham en Angleterre a créé son Agenda21 en 1993. Le site Internet offre une première page qui interpelle immédiatement les visiteurs grâce à des parties qui définissent clairement la structure du site. Il est exemplaire en termes de pédagogie. Il se divise en huit parties : stratégies de développement durable et nouveaux plans d'actions, les projets réalisés, les forums de développement durable et les événements, le commerce équitable, un projet local sur les couches lavables réutilisables, une partie qui interpelle le citoyen – ce que je peux faire. C'est une liste de questions-réponses sur les déchets, les transports, l'énergie... La dernière partie concerne les définitions clés du développement durable. Le forum regroupe la plupart du temps en ville 120 représentants de la société civile. Ce site est éducatif et ludique car il élabore son contenu selon la méthode questions-réponses pour se mettre à la portée des citoyens et de leurs préoccupations.

Helsinki a créé son Agenda21 en 1997. Il faut savoir qu'Helsinki a conçu son processus Agenda21 sur un apprentissage de la démocratie participative très long et qui implique tous les acteurs locaux. Le site Internet propose le même type de structure que les autres sites que nous avons vus. Treize parties fournissent un contenu détaillé de la démarche Agenda21 dans la ville, des informations sur les projets dans les quartiers. Il offre aussi des informations sur les empreintes écologiques de la ville. Le site est en trois versions : en anglais, en suédois. Un style sobre, un contenu dense ce qui lui permet d'être équilibré et d'informer au mieux les visiteurs.

Je passe à deux autres cas qui sont des cas de portails Agenda21. Celui de la ville de Vienne en Autriche a créé son Agenda21 en 1996. Ce site est une plateforme pour le développement durable et regroupe aussi bien le site de la ville de Vienne que les Agenda21 de quartiers. Ce portail offre de multiples informations en matière de développement durable, et offre également de l'interactivité dans la partie contact. Dans la partie appointment, on retrouve aussi des liens directs avec d'autres villes européennes, comme des villes en Allemagne, en Italie, en Hollande et avec des réseaux internationaux. Ce site a une structuration de l'information très équilibrée, et c'est un exemple de benchmark européen et international.

La ville de Berlin a créé son agenda 21 en 1999. Comme pour le site de Vienne, ce site est un portail qui regroupe de nombreuses informations sur le développement durable, comme les démarches Agenda21, l'empreinte écologique de la ville... Il regroupe également de multiples informations sur les acteurs de la ville, comme le bureau Agenda21, la commission d'enquête qui surveille le processus et les associations locales. Il contient le site Internet de la ville de Berlin et les sites des quartiers. L'avantage d'un site portail est de regrouper les informations sur les différents acteurs qui interagissent sur le territoire pour une même cause, et d'offrir par la même occasion une vision globale de la démarche Agenda21 au citoyen. Ce site propose également un forum on line, il est également traduit en anglais. Sa navigation est simple et il a un style équilibré. Il est plein de couleurs, gai et il permet au visiteur d'être tout de suite sensibilisé.

La création du réseau baltique 21 a eu lieu en 1993. Ce réseau est composé de 11 pays : la Suède, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Allemagne, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne et la Russie. L'Agenda21 du réseau baltique est fondé sur la volonté politique d'accélérer le travail du développement durable dans la région de la Mer baltique, mais aussi de mettre en pratique l'Agenda21 au niveau régional. Les 11 pays concernés par la création de ce réseau diffèrent largement en ce qui concerne la situation économique, sociale et environnementale, mais ils conviennent pourtant ensemble d'atteindre des objectifs à long terme dans la région.

Cette coopération entre pays riches et pays moins riches, ceux de l'Est, permet le progrès et le développement de ces seconds. Le site présente la structure de ce réseau et les secteurs de travail abordés. Il faut savoir que 21 rapports, qui ont été rédigés entre 1998 et aujourd'hui, sont téléchargeables. Il est possible également de s'inscrire sur un forum on line. Celui-ci se présente sous deux formes, un forum public pour tous les usagers et un forum privé qui concerne les administrateurs du réseau, mais également les leaders d'opinion qui souhaitent l'intégrer. Ce site est une mine d'informations concernant les avancées du réseau baltique en matière de coopération sur une thématique commune et fédératrice qui est le développement durable à travers les agendas 21. Il a une très bonne accessibilité car sa navigation est simple et sa structure cohérente. Le style est agréable grâce à des illustrations très présentes et une galerie photo qui est proposée, ainsi que de nombreuses publications.

Le portail www.agenda21france.org qui a été lancé en 2003 par le Comité 21 en partenariat avec l'Ademe, le MEDD, la DATAR, Gaz de France et Dexia Crédit local. Le portail est un outil de coordination des démarches Agenda21 sur le territoire français. C'est un outil de retours d'expériences, d'échanges et de recommandations.

“ Le portail www.agenda21france.org permet de faire connaître en France l'ensemble des démarches Agenda21 et contribue à l'enthousiasme des élus ”

Ce portail a différents objectifs : il permet de faire connaître en France l'ensemble des démarches Agenda21 et contribue à l'enthousiasme des élus à qui l'on offre beaucoup de visibilité quant à leurs actions.

Le site permet également de contribuer à l'appropriation par les élus et les collectivités territoriales des enjeux et des outils du développement durable. Le portail favorise l'échange de bonnes pratiques et de retour d'expérience auprès des élus et des citoyens. Le site favorise le benchmark européen, avec une sélection de démarches remarquables et également le benchmark au niveau mondial et il permet également aux démarches françaises une visibilité au niveau international.

Ce portail propose la consultation des démarches Agenda21 sous forme de fiches. Ce portail est ludique car il est facilement accessible grâce aux différentes sections qui sont bien déterminées et grâce à une cartographie du territoire français qui permet d'atteindre rapidement les informations recherchées. Le contenu est bien réalisé, en effet il intègre de nombreuses informations de manière synthétique.

A N N E M A R I E S A C Q U E T :

Merci beaucoup Elisa, pour ce beau panorama européen des agendas 21.

M É L A N I E B L A N C H A R D , I N T :

Nous avons vu un très beau panorama européen des sites web réalisés par les différentes villes et les différents outils de démocratie participative qui ont été mis en place. En tant que nouvelle dans le domaine, je m'interroge sur les actions de ces villes pour sensibiliser les citoyens à l'Agenda21. En effet, j'ai beau avoir un superbe site web, mais si je ne sais pas ce qu'est un Agenda21 je ne sais pas comment je vais pouvoir aller sur ces sites et utiliser ces outils. Toutes ces villes ont fait des projets totalement différents, et j'aurais voulu savoir quels ont été les projets les plus significatifs et les projets qui ont les mieux fonctionnés dans ces différentes villes.

A N N E M A R I E S A C Q U E T :

Je vais vous répondre là-dessus. On ne peut faire qu'une ébauche de réponse car votre question est très vaste. D'abord comment les collectivités mobilisent les citoyens ?

Un site Internet est efficace si les gens le connaissent, s'il est accessible. Les collectivités mettent en œuvre des démarches croisées en quelque sorte de progression de l'audience de leurs sites. La plupart d'entre elles ont par exemple des journaux municipaux. Lorsqu'elles sont véritablement déterminées à ce que l'Agenda21 devienne le projet des citoyens dans leur ensemble, elles utilisent tous ces supports pour faire connaître l'ouverture d'un site et pour inciter les citoyens à s'en servir et notamment à exprimer leurs attentes et leurs opinions sur ce site.

Quand nous avons lancé le site portail, Agenda21 France, nous avons pendant un an actualisé une newsletter qui parlait du site portail et qui a permis d'organiser la montée en puissance de la fréquentation du site.

“ Ces villes ont forcément des plans d'action qui sont conçus en fonction des caractéristiques des territoires ”

Ces villes ont forcément des plans d'action qui sont conçus en fonction des caractéristiques des territoires. Ces caractéristiques sont aussi bien écologiques, patrimoniales, culturelles. Cela dit, pour les sites que l'on identifie au Comité 21, nous sommes tout de même vigilants à ce qu'un certain nombre d'enjeux structurants et incontournables soient présents dans ces plans d'action. Notamment, nous faisons en sorte d'identifier des sites qui ont bien une approche systémique du devenir du territoire et non pas seulement économique ou seulement environnementale. Ils doivent aussi associer les communautés à des enjeux qui sont des enjeux communs à l'ensemble des territoires européens. On peut citer parmi ceux-là : les changements climatiques, la maîtrise énergétique, la prévention des déchets... On sait que quel que soit le territoire on a des enjeux qu'on retrouve dans l'ensemble de ces démarches agenda 21.

Merci de votre attention et merci aux intervenants.

